

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SEGOU
Cercle de San
Commune urbaine de San

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE URBAINE DE SAN

2007- 2011

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mars 2007

I CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le secteur agricole de la commune de San à l'instar du secteur agricole malien a connu une croissance au cours des quinze dernières années. Malgré cette performance de la production agricole, bon nombre de personnes souffrent de la sous alimentation. La diversification dans l'alimentation est limitée dans la commune.

Au Mali, les populations pauvres vivent essentiellement en milieu rural. Cette pauvreté limite l'accès d'une grande partie la population à la nourriture.

Les causes de l'insécurité alimentaire dans la commune sont nombreuses. On peut citer entre autres : les calamités naturelles à savoir les déprédateurs, les sécheresses ponctuelles ; la pauvreté et les maladies etc.

C'est compte tenu de tous ces facteurs que la commune de San a décidé d'élaborer un plan de sécurité alimentaire en vue d'assurer une sécurité alimentaire de la population.

L'objectif visé à travers cette activité est de doter la commune d'un instrument de planification et de négociation afin d'assurer la sécurité alimentaire dans la commune.

II METHODOLOGIE

Le processus d'élaboration du Plan de Sécurité Alimentaire a commencé par la formation pendant 72 heures :

des élus et agents communaux des collectivités territoriales de San
des chefs de services locaux, dans la maison des jeunes à San.
des représentants des associations de jeunes et de femmes et autres.

Les thèmes ont porté sur :

- la définition du concept de sécurité alimentaire,
- les piliers de la sécurité alimentaire à savoir : la disponibilité des aliments, l'accès aux aliments, l'utilisation des aliments et la stabilité dans l'approvisionnement,
- les étapes d'élaboration du plan de sécurité alimentaire.

Un atelier de planification a réuni pendant deux jours tous les conseillers communaux, les représentants des Chefs de village, des associations de femmes et de jeunes pour discuter des problèmes / contraintes des solutions liées à la sécurité alimentaire dans la commune

Le conseil communal, après de larges explications du document dont il a participé d'ailleurs à l'élaboration a adopté le présent plan

III OBJECTIFS :

Le programme de sécurité alimentaire vise à :

- Doter les communes d'un programme structurel de sécurité alimentaire réfléchi et élaboré par les communautés concernées

- Amener les communes à sortir des aides d'urgences

IV. DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA COMMUNE

1) Situation géographique

La Commune Urbaine de San située au 4°3 de longitude Ouest et au 13°18 de latitude Nord, couvre une superficie de 155 km².

Elle est limitée :

- à l'Est par les communes de Ténéni et Somo,
- à l'Ouest par la commune de Niasso,
- au Nord par les communes de Ouolon, de Sy et le fleuve Bani,
- au Sud par la commune de Dah,
- et au sud- Ouest par celle de Diéli.

2) Climat et végétation

La commune de San est située dans la zone soudano sahélienne. Le relief est plat avec une pente faible dirigée vers le Nord.

Les sols sont alluvionnaires, sableux, argileux, et latéritiques.

La végétation est dominée par une steppe herbacée. On rencontre le karité, le néré, le baobab, le balanzan, le résinier, le tamarinier.

L'année est divisée en trois périodes climatiques : une saison sèche froide, une saison sèche chaude, et une saison pluvieuse.

3) Situation administrative

La commune urbaine de San est gérée par un conseil communal de 29 membres dont 5 femmes renouvelé à la grande majorité lors des dernières élections municipales de 2004.

Le bureau communal est composé du maire et de trois adjoints.

4) Situation démographique

La population, composée de Bobos, Markas, Miniankas, Bambaras, Peuhls, Dogons et Bozos, etc. compte aujourd'hui environ 58 830 habitants (Estimation DRPSIAP Ségou) repartis dans 11 quartiers et 3 villages.

Toutes ces populations sont agro-pastorales et vivent en parfaite symbiose.

Les religions pratiquées sont : l'Islam, le Christianisme, et l'animisme.

La commune de San est située dans la zone soudano sahélienne avec un relief généralement plat, avec une pente faible dirigée le nord à Bélénitiégny et un point culminant à Bougoudara.

5) Situation socio-économique

L'économie de la commune repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce, la cueillette, et l'artisanat.

L'agriculture repose essentiellement sur la culture du mil et du riz.

La commune compte d'ailleurs sur cette potentialité énorme qu'est la plaine rizicole qui est entrain d'être valorisée.

6) Les infrastructures existantes sont :

les écoles (publiques et communautaires),

les Centres de Santé, (1centre de santé de référence, 2 CSCOM)

Huit seconds cycles

les mosquées, les églises,

les centrales hydraulique et électrique,

la SOTELMA, 2 réseaux (IKatel et Malitel)

le centre des jeunes,

Le stade municipal

Les radios locales

La télévision

Les pharmacies

Presque tous les partis politiques sont représentés dans la commune.

La commune est traversée par la Route Nationale N°6.

La radio nationale, les radios locales assurent la couverture médiatique.

Contraintes liées à la sécurité Alimentaire

Tableau de diagnostic

Piliers	Atouts/Potentialités	Contraintes/Problèmes	Solutions Proposées
Disponibilité	Entente	Problème parcellaire	Augmenter la superficie des unités de production 2ha minimum
	Terres fertiles	Problème d'irrigation Pluviométrie souvent déficitaire Coût élevé des intrants agricoles	Formation des hydrauliciens Valoriser la fumure organique
	Cheptel	Insuffisance de pâturage	Application de la charte pastorale
	Main d'œuvre	Cherté de la main d'oeuvre	
	Périmètres maraîchers	Faible encadrement technique des paysans	Renforcer la capacité technique des paysans
	Sites aménageables	Manque de moyens financiers	
Accès	Marchés	Faible revenu des populations	Augmenter le revenu des populations
	Auto production	Difficulté de conservation des produits	Renforcer la capacité de conservation et de transformation
	Entraide	Faible valorisation de ressources locales	Valoriser les ressources locales
Utilisation	Existence des ménagères	Manque de connaissance nutritionnelle des ménagères	Formation des ménagères
Stabilité	Magasin de stock Routes	Insuffisance de magasin Mauvais état des routes	Construction de magasins Réhabiliter les routes

VI PLAN QUINQUENAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DESAN (2007- 2011)

OBJECTIF GLOBAL : Assurer la sécurité alimentaire dans la commune

Contraintes	Objectifs Spécifiques	Activités	Résultats Attendus	Indicateurs	Coût (milliers de francs)	Localisation	Intervenant	Période	Responsable
Disponibilité									
Problème parcellaire Insuffisance de terres aménagées	Reformer le parcellaire	Mise en place d'une commission de répartition des terres	1500 hectares à aménager	superficies aménagés	2 000 000	Plaine de San	Slacaer, Lux développement, Mairie, PMB, DRAER, Chambre d'agriculture	2007 2011	Maire Arpaso
Problème d'irrigation	Renforcer la capacité des hydrauliciens	Recyclage des hydrauliciens	6 hydrauliciens formés	Nombre d'hydrauliciens formés	500	San station de pompage	Mairie, Service agricole, Arpaso, Lux développem ent, DRAER,	2008	Maire Arpaso Lux développem ent
Coût élevé des intrants agricoles	Valoriser la fumure organique	Renforcement de la capacité des paysans	Former 100 paysans	Nombre de paysans formés en compostage	2000	San	//	2008	//
Insuffisance de pâturage	Délimiter et matérialiser les aires de passage	Application de la charte pastorale	Création des pâturages et abreuvoirs	la charte pastorale observée par les acteurs	1.000	San	//	2008 2011	//
Accès									
Faible revenu des populations	Améliorer le revenu des populations	-Création d'activités génératrices de revenus - Réalisation de forages pour le maraîchage des jeunes	Aménagement de 3 étangs piscicoles	Nombre d'étangs aménagés	2.250	Mares	Mairie, Service agricole, ARPASO	2008 2008	maire
			Réalisation de 8 forages	Nombre de forages réalisés	40.000	8villages de la commune	World Vision, Service agricole agriculture		
Difficulté de conservation et de transformation des produits	Former la coopérative des maraîchers	Formation de 100 maraîchers	100 maraîchers formés	Nombre de maraîchers formés	1.650	Tout les villages et quartiers	World Vision, Services techniques, Mairie	Fin 2007 2008	Mairie et autres

Faible valorisation de ressources locales	Valoriser les ressources locales	Réalisation de 2 petites unités de transformation des produits locaux	2 unités réalisées	Nombre d'unités réalisées	12 000	San	Partenaires, Services techniques		Mairie
Gestion de la banque de céréales	Renforcer les capacités de gestion de la banque de céréales	Construction et équipement de banque de céréales	Une banque de céréales construite et dotée	Nombre de banque construite et dotée	15 000	San ville	World Vision, Services techniques Partenaires	Fin 2007 2011	maire
Utilisation									
Manque de connaissance nutritionnelle des ménagères	Renforcer les capacités des femmes à la technique de ménage	Organisation 10 séances de démonstration culinaire	100 séances réalisées	Nombre de séances réalisées	2 500	Tous les villages et quartiers	World Vision, Services techniques	2008 2011	maire
Stabilité									
Insuffisance de locaux appropriés pour le stockage des céréales	Construire des magasins de stock	Construction 8 magasins	8 magasins construits	Nombre de magasins construits	64 000	8 villages	World Vision, Services techniques Mairie	2007 2011	maire
Réhabiliter et construire certaines routes	Faciliter l'accès aux villages	Construction de 2 pistes rurales Réhabilitation de l'axe San-Belenitiegny	8 Kms de pistes construites l'axe réhabilitée	Nombre de kms de pistes construites La piste	80 000	commune	PMB, FODESA	2008 2011	maire
TOTAL					2 219 900				

VII. Stratégie de la mise en oeuvre du plan

Pour garantir l'atteinte des objectifs assignés dans le présent plan le conseil communal :

- * doit le ventiler à tous les partenaires techniques de la collectivité
- * Faire une large diffusion du document.
- * doit, de commun accord avec la communauté et les partenaires techniques et financiers, élaborer des mécanismes de mobilisation des ressources financières pour la réalisation des actions retenues dans le plan au cours des ateliers annuels de concertation.

VIII. Mécanisme de suivi/ Evaluation des projets

Pour assurer le suivi/évaluation, une commission technique sera mise en place. Conformément aux dispositions de la loi 95-034 portant code des collectivités territoriales en République du Mali, cette commission fournit un rapport d'étape sur l'exécution du plan au conseil communal afin de permettre une prise de décision conséquente pendant les sessions ordinaires.

A ce titre, la commission doit être dotée de moyens pour permettre son bon fonctionnement. Avant l'élaboration du budget de l'année suivante, la commission doit fournir un bilan sur l'état d'exécution du plan opérationnel de l'année en cours.

IX. Mode de gestion des projets

Pour la mise en œuvre des projets retenus, un comité de gestion sera mis en place et formé à la maîtrise d'ouvrage. Ce comité doit faire un compte rendu fidèle à la commission technique de suivi du plan.

Le financement des projets sera assuré par l'apport des communautés bénéficiaires (matériels et/ou financiers), de la commune d'une part, des partenaires de la collectivité (ONG, Jumelage ...) et de l'Etat d'autre part.